

de la fiction, l'histoire de la fable. Deux hommes dont la ville de Lyon a gardé bon souvenir, le célèbre imprimeur Jean de Tournes et le président de Langes entreprirent cette tâche par la publication d'une nouvelle édition des Chroniques de Savoie, contrôlée à l'aide de titres et documents authentiques et purgée en grande partie des récits chimériques, des traditions mensongères que contenait le texte primitif, aveuglément acceptés et reproduits par Guillaume Paradin. Ce fut en vain que Jean de Tournes, dans la préface liminaire de sa nouvelle édition des Chroniques de Savoie, avertissait le lecteur du changement qu'il avait apporté dans le texte :

Je me recognois, disait-il, infiniment tenu à M. de Langes, conseiller du roy et président en la sénéchaussée et juge présidial à Lyon, personnage qui pour les singulières et rares vertus qui l'accompagnent, mérite d'estre aimé, chéri de tous gens de bien. Ce vertueux seigneur estant vrai serviteur du roy, fut contraint, avec plusieurs autres gens de bien, d'abandonner, durant les guerres de la ligue, le lieu de sa demeure et les belles et plaisantes maisons qu'il a aux environs de la ville de Lyon ; et, s'estant retiré en la Franche-Comté, employa le cuyasant loisir que les calamités de la France lui faisoient avoir en pais estrange, à transcrire de vieux parchemins ce qui concernoit l'histoire de Savoye, et ce en trois livres divers, lesquels, comme de sa grace, il m'est très-bon seigneur et ami, il m'a communiqué fort libéralement. D'iceux j'ay extrait plusieurs choses en une infinité d'endroits qui ne s'accordoyent pas du tout, ou mesme estoyent contraires au narré de M. Paradin. Et quand je les ay insérées en cest œuvre, j'ay dit : M. de Langes dit ; ou bien et le plus souvent un ms. ou le ms. de M. de Langes.

Ce qui a lieu d'étonner, c'est que Guichenon, si empressé à puiser à toutes les sources historiques, à compulsur tous les livres, à explorer tous les dépôts de documents et de